



ARRETE DU MAIRE

OBJET : DELEGATION DE FONCTIONS ET DE SIGNATURE AUX ADJOINTS ET CONSEILLERS MUNICIPAUX

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE JACOU

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2122-18 qui confère au maire le pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et, en cas d'absence ou d'empêchement de ceux-ci, à des membres du conseil municipal,

VU le procès-verbal d'installation du conseil municipal et d'élection du maire et des adjoints en date du 25 mai 2020,

ARRETE

I – DELEGATIONS AUX ADJOINTS

Article I-1

Il est donné délégation à Madame Magali Nazet-Marson, première adjointe, pour l'administration générale et les finances.

Délégation de signature lui est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, pour signer tous les actes relevant de sa délégation de fonctions.

Article I-2

Il est donné délégation à Monsieur Patrick Azéma, adjoint, pour les travaux, les bâtiments et les moyens aux associations.

Délégation de signature lui est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, pour signer tous les actes relevant de sa délégation de fonctions.

Article I-3

Il est donné délégation à Madame Sandra Lanini, adjoint, pour la transition écologique, les espaces verts et naturels, l'agroécologie et le suivi de l'agenda 21

Délégation de signature lui est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, pour signer tous les actes relevant de sa délégation de fonctions.

Article I-4

Il est donné délégation à Monsieur Benjamin Delprat, adjoint, pour la sécurité, la prévention, la médiation, le Plan Communal de Sauvegarde (PCS), les anciens combattants, l'état civil et la citoyenneté.

Délégation de signature lui est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, pour signer tous les actes relevant de sa délégation de fonctions.

Article I-5

Il est donné délégation à Madame Jacqueline Vidal, adjointe, pour les ressources humaines et l'exécution budgétaire.

Délégation de signature lui est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, pour signer tous les actes relevant de sa délégation de fonctions.

Article I-6

Il est donné délégation à Monsieur Michel Combettes, adjoint, pour le sport.

Délégation de signature lui est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, pour signer tous les actes relevant de sa délégation de fonctions.

Article I-7

Il est donné délégation à Madame Christine Delage, adjoint, pour l'urbanisme.

Délégation de fonctions lui est donnée notamment pour :

- signer les actes relatifs aux domaines d'urbanisme et d'habitat et aménagement du territoire :
 - autorisations d'utilisation et d'occupation du sol en vertu des dispositions du code de l'urbanisme,
 - déclarations d'intention d'aliéner,
 - mise en œuvre et suivi des politiques municipales dans les domaines de l'aménagement du territoire communal, de la restauration immobilière et de la résorption de l'habitat insalubre,
 - mise en œuvre des procédures prévues par les lois et règlements dans le cas d'édifices menaçant ruine,
 - délivrance de tous actes et documents relevant des fonctions ci-dessus,

Délégation de signature lui est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité,

- pour signer tous les actes relevant de sa délégation de fonctions,
- à l'effet de certifier le caractère exécutoire des délibérations, décisions et arrêtés municipaux afférents aux matières déléguées ci-dessus.

Article I-8

Il est donné délégation à Monsieur Jean-Michel Caritey, adjoint, pour La Passerelle, la médiathèque et le jumelage.

Délégation de signature lui est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, pour signer tous les actes relevant de sa délégation de fonctions.

II – DELEGATIONS AUX CONSEILLERS MUNICIPAUX

Article II-1

Il est donné délégation à Madame Karine Anneya, pour les solidarités.

Délégation de signature lui est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, pour signer tous les actes relevant de sa délégation de fonctions.

Article II-2

Il est donné délégation à Monsieur Denis Roure, conseiller municipal, pour le Comité Communal des Feux de Forêt (CCFF) et la prévention des risques

Délégation de signature lui est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, pour signer tous les actes relevant de sa délégation de fonctions.

Article II-3

Il est donné délégation à Madame Nachida Bourouiba, conseillère municipale, pour le développement économique, les commerces et l'artisanat.

Délégation de signature lui est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, pour signer tous les actes relevant de sa délégation de fonctions.

Article II-4

Il est donné délégation à Monsieur Nicolas Jourdan, conseiller municipal, pour la voirie.

Délégation de signature lui est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, pour signer tous les actes relevant de sa délégation de fonctions.

Article II-5

Il est donné délégation à Madame Brigitte March, conseillère municipale, pour l'école élémentaire, le collège et le CEJ.

Délégation de signature lui est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, pour signer tous les actes relevant de sa délégation de fonctions.

Article II-6

Il est donné délégation à Monsieur Corentin Pic, conseiller municipal, pour la prévention santé et l'intergénéralité.

Délégation de signature lui est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, pour signer tous les actes relevant de sa délégation de fonctions.

Article II-7

Il est donné délégation à Madame Christine Baudouin, conseillère municipale, pour la communication.

Délégation de signature lui est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, pour signer tous les actes relevant de sa délégation de fonctions.

Article II-8

Il est donné délégation à Monsieur Thierry Ruf, conseiller municipal, pour le patrimoine historique et la gestion de l'eau.

Délégation de signature lui est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, pour signer tous les actes relevant de sa délégation de fonctions.

Article II-9

Il est donné délégation à Madame Elisabeth Nait, conseillère municipale, pour le logement.

Délégation de signature lui est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, pour signer tous les actes relevant de sa délégation de fonctions.

Article II-10

Il est donné délégation à Monsieur Brice Favre, conseiller municipal, pour les transports publics et déplacements doux.

Délégation de signature lui est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, pour signer tous les actes relevant de sa délégation de fonctions.

Article II-11

Il est donné délégation à Madame Sabine Perrier-Bonnet, conseillère municipale, pour la petite enfance, la crèche, les aires de jeux, l'école maternelle et la restauration scolaire

Délégation de signature lui est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, pour signer tous les actes relevant de sa délégation de fonctions.

Article II-12

Il est donné délégation à Monsieur Jacques Daures, conseiller municipal, pour la jeunesse, l'intergénérationnalité et les festivités traditionnelles.

Délégation de signature lui est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, pour signer tous les actes relevant de sa délégation de fonctions.

Article II-13

Il est donné délégation à Madame Violaine Morel, conseillère municipale, pour le bien vieillir et l'intergénérationnalité.

Délégation de signature lui est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, pour signer tous les actes relevant de sa délégation de fonctions.

Article II-14

Il est donné délégation à Monsieur Eric Monin, conseiller municipal, pour le protocole.

Délégation de signature lui est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, pour signer tous les actes relevant de sa délégation de fonctions.

Article II-15

Il est donné délégation à Madame Christine Marti, conseillère municipale, pour l'épicerie solidaire.

Délégation de signature lui est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, pour signer tous les actes relevant de sa délégation de fonctions.

Article II-16

Il est donné délégation à Monsieur Jamal Ellassri, conseiller municipal, pour le numérique.

Délégation de signature lui est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, pour signer tous les actes relevant de sa délégation de fonctions.

Article II-17

Il est donné délégation à Madame Renée Collomb, conseillère municipale, pour les associations culturelles et l'art s'expose à Jacou.

Délégation de signature lui est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, pour signer tous les actes relevant de sa délégation de fonctions.

Article II-18

Il est donné délégation à Monsieur Emmanuel Gaillac, conseiller municipal, pour le suivi du programme municipal.

Délégation de signature lui est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, pour signer tous les actes relevant de sa délégation de fonctions.

III – SUBDELEGATIONS D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Article III-1

Délégation est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité à Madame Magali Nazet-Marson, première adjointe, pour signer les décisions prises en application des délégations données, par le conseil municipal, au maire, conformément aux dispositions de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales.

IV – DISPOSITIONS COMMUNES

Ampliements des arrêtés individuels seront transmises :

- au représentant de l'Etat
 - au comptable de la collectivité
- et notifiées aux intéressés

Fait à JACOU, le 9 juin 2020

Le Maire,

Renaud Calvat

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Transmis au Représentant de l'Etat le :

Notifié le :

Affiché le 10 juin 2020

